



FAQ Déchets : Manifestations



LES ORGANISATEURS DOIVENT-ILS ACHETER DES SACS TAXÉS AU MÊME
PRIX QUE LES PARTICULIERS? >

Oui, ils sont soumis aux mêmes conditions. En fonction de la quantité de déchets à évacuer, ils peuvent soit utiliser des sacs taxés et les jeter dans les moloks à ordures, soit commander une benne spéciale: la mise à

disposition de la benne, le transport et la prise en charge des déchets leur seront facturés par la Commune ou par une entreprise de transport selon les disponibilités.